

« 6 km de la Route du Café »

Règlement de l'épreuve

Les « 6 km de la Route du Café » sont une **course à pied / marche** organisée par l'association du HAC Triathlon en collaboration avec l'association de la Transat Jacques Vabre. Elle s'inscrit dans le cadre de l'édition 2023 de la TJV au Havre qui fête ses trente ans d'existence cette année. L'épreuve a pour but de marquer cet anniversaire et n'a pas vocation à être reconduite lors des éditions futures. Elle se veut être un **évènement populaire, rassembleur, participatif et caritatif**.

I. PRESENTATION de l'épreuve.

- Cette épreuve se déroule le **dimanche 22 octobre 2023**.
- Le départ est donné à **10h30 rue Bellot** (angle de la piscine des Docks)
- L'épreuve s'effectue **en binôme**, comme les équipages de la TJV.
- Son parcours de **moins de 2 km par tour** (environ 1852m pour correspondre à un mile marin)) emprunte les rues et trottoirs bordant le village de la Transat autour du bassin Paul Vatine.
- La **boucle** de moins de 2 km est à **réaliser trois fois** :
 - o Une boucle solo pour le 1^{er} équipier.
 - o Une boucle solo pour le 2nd équipier.
 - o Une troisième et dernière boucle à parcourir par les deux équipiers devant arriver ensemble.
 - o Le tout représente **moins de 4 km par équipier** qui se relaient comme des marins prennent des quarts.
- L'épreuve est limitée à **200 équipes** (400 participants).
- **Il ne s'agit pas d'une compétition ni d'une épreuve chronométrée** mais d'un évènement ouvert à tous, **sans présentation de licence sportive ni certificat médical** de non-contre-indication à la pratique sportive. Le trajet peut s'effectuer en marchant ou en courant.
- Bien qu'empruntant soit des rues fermées à la circulation, soit des allées du village de la TJV soit des trottoirs et sans la moindre traversée de chaussée, le circuit reste ouvert à la circulation piétonne. Les participants doivent donc se conformer aux règles de la sécurité routière en **restant exclusivement sur les trottoirs** en dehors des allées du village de la TJV et en adaptant leur vitesse de déplacement par rapport à la présence des visiteurs.
- Son tarif est de **6 euros par équipe** de deux.
- **La moitié de la somme est reversée à la Fondation de l'Hôpital du Havre** afin de financer l'achat de matériel médical permettant la détection du cancer du sein chez la femme.
- **Une tombola** permettra d'offrir des lots par tirage au sort.
- Un tee-shirt de l'épreuve pourra être fourni lors de l'inscription. Il sera alors obligatoire de le porter pendant la course afin de pouvoir identifier les participants.

II. LIEUX PRINCIPAUX DE L'ÉVÈNEMENT

L'accueil de l'organisation est situé dans le village de la Transat. Le retrait des dossards et l'inscription sur place s'effectuent dans le stand du HAC Triathlon.

Le départ est donné rue Bellot, à l'angle de la piscine des Docks et de l'école Sciences-Po-INSA, la rue étant fermée à la circulation.

Le parcours emprunte ensuite le **Quai Frissard** (trottoir longeant les Docks), traverse la galerie des Docks pour rejoindre le **quai des Antilles**, le **quai de la Martinique** puis le **quai de la Réunion**.

L'arrivée est située dans le village, quai de la Réunion, en face du pavillon Jacques Vabre.

II. INSCRIPTION

Les inscriptions en ligne ou sur place se poursuivent tant que le nombre maximal d'équipes (200) n'est pas atteint.

Les droits d'inscription restent acquis en cas de désistement.

A. MODALITES D'INSCRIPTION

I. INSCRIPTION PAR INTERNET

Les inscriptions aux *6 km de la Route du Café* peuvent s'effectuer par internet avec paiement en ligne via la plateforme www.klikego.com. L'accès à la plateforme peut s'effectuer depuis le site Internet de la Transat via un lien. L'inscription d'une équipe est officiellement validée dès lors qu'il reçoit un email de confirmation de la part de la plateforme d'inscription.

La date de fin d'inscription par internet est fixée au samedi 21/10/2023 à minuit.

II. INSCRIPTION SUR PLACE

Il est également possible d'effectuer son inscription sur place dans le stand du HAC Triathlon sur le village de la Transat. L'inscription le jour de l'épreuve est majoré d'1 euro supplémentaire par équipe.

- la veille de l'épreuve : samedi 21 octobre de 14h à 19h.
- le jour de l'épreuve : dimanche 22 octobre avant 10h.

Le paiement peut s'effectuer en espèce, par chèque (à l'ordre du HAC Triathlon) ou par CB.

B. TARIFS D'INSCRIPTION

La participation aux *6 km de la Route du Café* est au tarif unique de 6€ par équipe de deux (quelques centimes de plus pour les inscriptions via la plateforme en ligne Klikego en raison des frais de gestion) jusqu'au 21 octobre 2023. Une majoration d'1 euro est appliquée à compter du 22 octobre 2023.

- le jour de l'épreuve avant 10h : 7 euros.

Les frais d'inscription acquittés par chaque équipe comprennent :

- Le droit de participer à l'épreuve.
- L'accès au stand Jacques Vabre pour une dégustation de café offerte.
- Un ravitaillement d'arrivée.
- Un dossard par participant à porter devant soi (prévoir des épingles pour son attache).
- Eventuellement un tee-shirt à l'effigie des *6 km de la Route du Café* (4 tailles disponibles) à retirer avant le départ.

C. AUTORISATION LEGALE POUR LES MINEURS

Pour correspondre aux règles de la FFA des courses sur route (distances /catégorie d'âges) et à une exigence de sécurité dans le cadre d'un circuit ouvert et non réservé aux participants, la course est ouverte aux mineurs de la catégorie « cadet » âgés d'au moins 15-16 ans (nés en 2007-2008)

L'autorisation parentale ou du représentant légal est obligatoire pour tout participant mineur né entre 2005 et 2008.

D. UTILISATION D'IMAGES

L'inscription d'un concurrent implique et sans réserve l'acceptation de ce qui suit :

« J'autorise expressément les organisateurs des *6 km de la Route du Café*, ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée ».

E. ASSURANCES ET RESPONSABILITES

Il est expressément indiqué que les participants aux *6 km de la Route du Café* sont sous leur propre et exclusive responsabilité.

- Responsabilité Civile :

Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants des *6 km de la Route du Café*. En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de l'assurance de l'organisateur pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de l'évènement, à l'exclusion de tout fait fautif qui engagera leur responsabilité exclusive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs.

- Individuelle Accidents :

Il est vivement conseillé aux participants de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

- Domage matériel :

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement.

La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun. Il appartient à chaque concurrent de prendre les dispositions nécessaires à la préservation de ses effets personnels.

F. ANNULATION ET REMBOURSEMENT

En cas de force majeure, de décisions des autorités liées à la gestion de la crise sanitaire Covid-19, d'événement climatique, d'attentats, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation de l'épreuve pour les diverses causes citées précédemment, les inscriptions seront automatiquement remboursées.

III. EQUIPEMENT

Les *6 km de la Route du Café* ne nécessitent aucun équipement particulier concernant le déplacement à pied, en marchant ou en courant.

Les bâtons de marche sont toutefois autorisés.

S'il est offert, le port du tee-shirt à retirer lors de l'inscription est obligatoire pour chaque participant.

IV. ANIMAL DE COMPAGNIE

Aucun animal de compagnie n'est autorisé lors de la participation *aux 6 km de la Route du Café*.

V. DEROULEMENT DES 6 kms de la Route du Café

A. DEPART

Le départ des *6 km de la Route du Café* se situe Rue Bellot, à l'angle de la piscine des Docks, à 10h30.

L'un des deux équipiers de chaque « équipage » réalise seul une boucle du circuit. A l'issue, il passe le relai à son binôme qui effectue seul une boucle également. A son retour, les deux équipiers partent ensemble et réalise à deux la troisième et dernière boucle.

La zone de relai correspond à la zone de départ.

B. ARRIVEE

L'Arrivée des *6 km de la Route du Café* se situe dans le village de la Transat, devant le stand Jacques Vabre.

C. PARCOURS ET SIGNALISATION

Le circuit sera matérialisé par des signalétiques amovibles et/ou par la présence de signaleurs en différents points du trajet identifiables grâce à un vêtement distinctif.

Le parcours emprunte exclusivement des trottoirs ou allées et rues fermées à la circulation. Chaque participant devra se conformer rigoureusement au Code de la route et admettra que la circulation piétonne des visiteurs n'est pas interrompue dans le village de la Transat ni sur les trottoirs du circuit. Un code de bonne conduite doit être accepté pour que coureurs et visiteurs puissent coexister. Les coureurs-marcheurs n'étant pas prioritaires devront adapter leur vitesse en fonction de la densité des visiteurs. Le participant sera seul responsable de sa vitesse de déplacement et d'un éventuel manquement à ces règles. Il ne s'agit pas d'une compétition.

Les *6 km de la Route du Café* ne s'effectuent pas en circuit fermé. Cependant, aucun accompagnateur, ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours pendant le temps des *6 km de la Route du Café*.

D. RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement solide et liquide sera offert à l'arrivée à chaque participant.

Seuls les participants inscrits aux *6 km de la Route du Café* peuvent s'alimenter au ravitaillement.

E. BARRIERES HORAIRES

La barrière horaire d'arrivée est fixée à 12h30. La clôture de l'ensemble des activités liées aux *6 km de la Route du Café* s'effectuera à l'issue.

F. TOMBOLA

Une tombola permettra de faire gagner des lots aux participants des *6 km de la Route du Café* par tirage au sort.

VI. SECOURS

Les signaleurs positionnés le long du parcours ainsi que tout autre membre de l'organisation présent sont en mesure de contacter des secours en urgence dont ceux présents sur le village.

VII. ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation aux *6 km de la Route du Café* emporte l'acceptation ferme, expresse et définitive, par chaque concurrent du présent règlement, et de toutes ses clauses, consultables à tout moment en ligne ou lors de l'inscription sur le site du mandataire assurant la gestion des inscriptions en ligne, la société Klikégo. (www.klikego.com)

Chaque participant inscrit aux *6 km de la Route du Café*, à compter de l'ouverture des inscriptions en ligne, est réputé avoir accepté le présent règlement. L'organisation se réserve le droit de le modifier à tout moment jusqu'au jour de l'épreuve.

***Règlement des 6 kms de la Route du Café,
établi par le Bureau du HAC Triathlon,
22 septembre 2023.***

